

# COMMENT S'INSCRIRE

*Pas à pas*

Pensez à inscrire les références de la facture dans les références du virement, ou à envoyer par e-mail une preuve du virement, sinon il ne pourra pas être identifié.

Le jour des Rencontres, pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Veillez noter que cette journée ne rentre pas dans le cadre de la formation continue des salariés et n'a pas fait l'objet d'une homologation par le CNB, et qu'aucune attestation de formation ne sera délivrée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact aux coordonnées situées en bas de page.

*Attention, places limitées !*

## ETAPE 3

Une facture vous sera envoyée par email dans les 48 h de la réception du courrier / du formulaire (hors weekend et jour férié) sur laquelle figure le RIB

## ETAPE 2

Téléchargez le bulletin d'inscription et suivez les instructions, ou remplissez le formulaire en ligne

## ETAPE 4

Dès l'encaissement du chèque ou de la réception du virement, vous recevrez par email un courrier de confirmation d'inscription, à conserver

## ETAPE 5

Le jour des Rencontres, munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre courrier d'inscription

## ETAPE 1

Rendez-vous sur [www.mv-avocat.fr/evenement](http://www.mv-avocat.fr/evenement)



**Les 2<sup>èmes</sup> Rencontres Bordelaises de l'Assurance construction**

**30** Mai

### CONTACT

[www.mv-avocat.fr/evenement](http://www.mv-avocat.fr/evenement)  
[evenement@mv-avocat.fr](mailto:evenement@mv-avocat.fr) 05.56.77.24.14

**2024**